

Janvier 2021

L'actualité des projets du CISIRH

[RenoïRH] Les réalisations du pôle Maintien en conditions opérationnelles de RenoïRH

Durant cette année, l'équipe du pôle Maintien en conditions opérationnelles (MCO) de RenoïRH a réussi à maintenir ses missions.

En effet, malgré deux vagues de confinement, les membres de l'équipe ont continué sans relâche d'améliorer notre SIRH RenoïRH et de répondre aux demandes de nos partenaires.

En 1 an, le pôle MCO a réalisé :

- 30 ateliers de co-construction avec les ministères
- 11 Comité d'évolution
- 2 gros paliers d'évolution de RenoïRH et 111 demandes d'évolution de la part des ministères
- 13 livraisons effectuées comprenant plus de 349 correctifs...

L'équipe MCO et ses partenaires ont démontré tout au long de cette année leur investissement sans faille et leur envie de faire évoluer notre SIRH, premier SIRH interministériel.

[recrutement] Intervention du CISIRH lors du Forum du FETE

Le vendredi 4 décembre, le CISIRH a participé avec la DSI du MEFR au webinaire « Quels sont les métiers du numérique au Ministère de l'Economie, des Finances et de la Relance ? ». Ce webinaire intervenait dans le cadre du forum de l'emploi Tech de l'Etat (FETE).

Au programme de ce webinaire :

- présentation générale du MEFR
- présentation des différentes directions recrutant des emplois tech
- focus sur le CISIRH
- présentation des différents points d'accès pour intégrer le MEFR

Vous pouvez revoir ce webinaire en cliquant sur le lien suivant : <https://app.livestorm.co/dinum-4/les-metiers-du-numerique-au-ministere-de-leconomie-des-finances-et-de-la-relance/live?email=marine.ponthiaux%40finance.s.gouv.fr&key=0694&s=0c657f50-065b-4cca-97d9-6cd38868d2f5#/chat>

[PissaRHo] Arrivée de la page CTDSN sur notre portail interministériel

Notre portail interministériel, PissaRHo, s'est enrichi d'une nouvelle page.

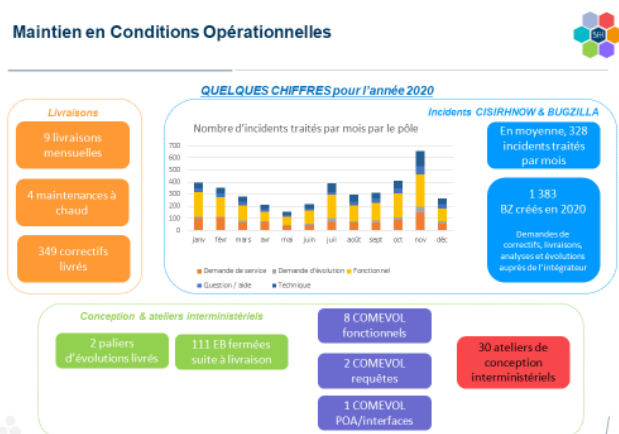
En effet, depuis le 22 décembre, le concentrateur traducteur de la déclaration sociale nominative (CTDSN) fait partie des projets et applications présentés sur PissaRHo.

Sur cette page, vous pourrez découvrir :

- Qu'est-ce que le DSN
- Qu'est-ce que le CTDSN
- Ses objectifs
- Les outils mis à disposition des employeurs publics
- Les dernières actualités du CT DSN...

N'hésitez pas à aller la [visiter](#) !

Maintien en Conditions Opérationnelles



Janvier 2021

L'actualité des projets du CISIRH

[DSN] Séminaire de lancement à destination du pôle rémunération de la DGFIP

L'équipe CTDSN organise un séminaire de lancement en visioconférence à destination du pôle de la rémunération de la DGFIP et de ses 31 services liaison rémunération (SLR) le 19 janvier et le 09 février 2021.

Ce séminaire a un double objectif :

- faire la synthèse des travaux menés par les SLR en 2020 autour de la mise en conformité des données de RH et de paie,
- présenter les modalités du chantier élargi de mise en conformité des données 2021.

Ce séminaire sera aussi l'occasion d'aborder :

- les enjeux sur la qualité des DSN avec les SLR, les difficultés qu'ils ont pu rencontrer et les pistes d'amélioration à mettre en œuvre pour préparer le déploiement de 2022.
- les évolutions de la norme 2021
- les perspectives 2022.

[Innovation] Les modules e-learning d'ESTEVE arrivent sur la plateforme MENTOR

Les modules E-learning d'ESTEVE sont sur la nouvelle plateforme de la DGAFP, MENTOR. En partenariat avec les ministères sociaux (MSO), l'équipe ESTEVE a créé un prototype pour accompagner et former à l'utilisation des modules e-learning ESTEVE sur la plateforme MENTOR.

Cette plateforme interministérielle de formation à distance des agents de l'État vise à favoriser la mutualisation des investissements entre ministères tant au niveau technique (un système unique et commun, interopérable avec le SIRH) qu'au niveau pédagogique pour partager et contextualiser les contenus transverses de formation.

En fonction du retour d'expérience, l'équipe du projet ESTEVE pourra proposer cette solution aux autres partenaires.

Retrouver en pièce jointe le flyer sur les modules e-learning d'ESTEVE.

[DI] Migration de l'application SIGNAC

SIGNAC, l'application de gestion des administrateurs civils a été entièrement développée par le Département Innovation du CISIRH et est en production depuis 2015.

Elle permet d'optimiser et de sécuriser le suivi de la gestion administrative de ce corps, et de fiabiliser les données statistiques qui lui sont relatives.

Dans le cadre de la maintenance technique, SIGNAC est en cours de migration afin de bénéficier des dernières versions logicielles (PHP 7.3, Symfony 4.4, Oracle 18c et Apache 2.4).

Ces travaux ont débuté en juin et touchent à leur fin après une recette utilisateur à distance réussie. La mise en production, en accord avec la DGAFP, qui assure la maîtrise d'ouvrage.

En parallèle de ces travaux, une réflexion est en cours pour étudier le rapprochement de l'application SIGNAC avec le Noyau RH FPE. Plusieurs ateliers ont eu lieu avec l'équipe du Bureau d'appui à la Simplification et à la Modernisation des Ressources Humaines du CISIRH.



Janvier 2021

Focus sur : Le Simulateur de carrière

Qu'est-ce que le simulateur de carrière ?

Afin de répondre à des **besoins de clarification sur les conditions de rémunération du parcours de carrière** d'un agent au sein de son corps d'appartenance, le CISIRH a développé le simulateur de carrière. Le simulateur s'adresse aux **agents titulaires ou aux candidats aux concours de recrutement organisés par la fonction publique d'Etat**.

Le CISIRH en assure l'hébergement, l'exploitation et la maintenance.

Fonctionnalités

Découvrez les fonctionnalités de cet outil innovant :

Simulation de votre rémunération brute (sans le régime indemnitaire pour l'instant) en fonction de votre grade et de votre échelon : Saisissez votre ministère (pour les corps ayant des dispositions statutaires communes comme celui des secrétaires administratifs ou les corps interministériels comme celui des attachés d'administration, il faut saisir « périmètre interministériel »), votre corps, votre grade et votre échelon, puis cliquez sur « simuler ».

Vous obtiendrez alors la **rémunération brute perçue** (il s'agit de votre nombre de points d'indice multiplié par la valeur du point d'indice de la fonction publique d'Etat).

Personnalisation en fonction de votre situation personnelle : Cliquez sur « affiner ma simulation » pour préciser certains critères comme la NBI, vos frais de transports mensuels, le lieu de votre affectation, le nombre d'enfants qui sont à votre charge ainsi que la quotité de temps de travail exercé.

Vous obtiendrez ainsi une **simulation affinée** de votre rémunération mais sans la prise en compte du régime indemnitaire.

Parcours de carrière au sein d'un corps : Avec votre saisie initiale, dans la page de résultats cliquez sur « parcours de carrière », vous serez positionné sur le grade et l'échelon de votre saisie. A l'aide du logigramme, cliquez sur le grade et l'échelon à atteindre pour obtenir le parcours à suivre.

Deux nouveaux boutons s'offrent à vous :

- Le bouton « simuler la progression de carrière » restitue la progression de votre rémunération brute au fil des années et le temps minimal pour l'atteindre.
- Le bouton « afficher la liste des événements au cours de la carrière sélectionnée » indique les conditions pour accéder à votre choix de carrière.

Nota Bene

Le périmètre du simulateur n'intègre pas l'intégralité des grades de la fonction publique d'Etat : il est donc possible que votre grade n'y figure pas.

De même, la simulation des parcours de carrière n'étant pas décrite pour quelques grades, nous vous invitons à lire le préambule des **recueils des fiches carrières** disponibles sur la page du simulateur pour les connaître. Par ailleurs, il est recommandé d'utiliser cet outil avec le navigateur Firefox, certaines de ses fonctionnalités ne fonctionnant pas sur internet explorer.

Cet outil est accessible via notre portail interministériel [PissaRHo](#), uniquement accessible pour l'instant via le Réseau Interministériel de l'Etat (RIE).